

Bilan :

- permettre de favoriser l'émergence de nouveaux secteurs énergétique à l'échelle de tous les territoire européen sous impulsion du secteur aéronautique
- favoriser l'émergence de nouveaux métiers
- diminuer notre dépendance au kérosène en provenance d'autres continents
- utiliser des technologies existants et les rendre commercialisables
- devenir le continent leader sur le secteur de l'hydrogène
- favoriser les énergies renouvelables
- pour atterrir en Europe, les avions devront également avoir leur quota de kérosène vert ce qui implique que s'ils viennent d'un pays non européen, il aura à se recharger en kérosène vert sur le lieu de décollage. Or potentiellement le pays de départ n'aura pas les infrastructure de création de kérosène vert (car il n'appartient pas à l'UE). Donc trois possibilités : 1/ soit l'avion paye une amende car il ne contient pas assez de kérosène vert à son arrivé 2/ soit il prend 2 fois le quota en kérosène vert au décollage pour équilibrer le manque initial 3/ quoiqu'il en soit, cela favorisera l'émergence de projets de production de kérosène vert dans tous les pays ayant beaucoup d'échanges par avion avec l'Europe (pour éviter de payer des taxes à l'arrivé) et donc cela favorisera la production d'énergies renouvelable et d'hydrogène vert à l'échelle mondiale (et non seulement européenne).